


PJ N°7

NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

ONDULYS ANDELLE
FLEURY-SUR-ANDELLE (27)


PRESENTATION NON TECHNIQUE

ONDULYS ANDELLE
FLEURY-SUR-ANDELLE (27)

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER Présentation non technique	15/12/2020
	ONDULYS ANDELLE – Fleury-sur-Andelle (27)	Page 2 sur 10

SOMMAIRE

RESUME NON TECHNIQUE	3
1 OBJET DU DOSSIER	3
2 CLASSEMENT RELATIF A LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSÉES	4
3 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	6
3.1 PRESENTATION GENERALE	6
3.2 IMPLANTATION DU SITE.....	6
3.3 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX STOCKAGES	8

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER Présentation non technique	15/12/2020
	ONDULYS ANDELLE – Fleury-sur-Andelle (27)	Page 3 sur 10

RESUME NON TECHNIQUE

1 OBJET DU DOSSIER

La société ONDULYS ANDELLE est implantée à Fleury-sur-Andelle, commune située dans le département de l'Eure (27), en région Haute-Normandie. L'activité essentielle de cette entreprise concerne la transformation de carton ondulé.

Selon la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, la société ONDULYS ANDELLE est actuellement encadrée par :

- L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 15 février 1974 pour l'installation et l'utilisation d'une chaufferie et d'un dépôt aérien de fioul lourd de 105 m³ : *le site n'est plus soumis à autorisation sous cette rubrique, étant donné le passage de la chaudière au gaz naturel et la suppression du stockage de fioul lourd, en 2009*
- L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 29 juin 1987 encadrant l'utilisation du transformateur PCB : *le site n'est plus concerné par ce texte, le transformateur au PCB ayant été démantelé en 2010*
- Le récépissé de déclaration du 22 décembre 1987 pour le stockage de cartons, au titre de la rubrique 81bis
- Le récépissé de déclaration du 1^{er} février 1994 concernant l'extension du bâtiment industriel destiné au stockage de bobines de papiers, au titre de la rubrique 81bis (volume maximal déclaré : 2500 m³)
- Le récépissé de déclaration du 21 juin 1994 concernant la création d'un bâtiment de stockage de cartons, au titre de la rubrique 81bis (volume maximal déclaré : 4640 m³)

Le classement du site a évolué et ONDULYS ANDELLE est désormais soumis :

- À **Autorisation**, pour :
 - o la rubrique 2445.1 « Transformation du papier, carton »
- À **Déclaration**, pour :
 - o la rubrique 2450.2.b « Imprimeries ou atelier de production graphique »
 - o la rubrique 2910.A.2 « Installations de combustion »
 - o la rubrique 1530.3 « Stockage de papier, carton »
 - o la rubrique 1532.2 « Stockage de bois »
 - o la rubrique 1414.3 « Emploi et distribution de gaz inflammables liquéfiés »

Ceci amène la société ONDULYS ANDELLE à déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter les installations classées de son site de Fleury-sur-Andelle, sous la forme prévue aux articles L181-5 à L181-8 du Code de l'Environnement relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

2 CLASSEMENT RELATIF A LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Les activités du site ONDULYS ANDELLE sont régies par la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Les différentes rubriques d'installations classées présentes sur le site sont récapitulées dans le tableau suivant :

Rubrique	Désignation de la rubrique	Détail des installations	Classement	Rayon d'affichage
2445.1	<p>Transformation du papier, carton, la capacité de production étant :</p> <p>1. supérieure à 20 t/j (A-1) 2. supérieure à 1 t/j, mais inférieure ou égale à 20 t/j (D)</p>	<p><u>Capacité de production :</u> Maximum : 80 tonnes/jour <i>(20 000 tonnes/an pour 248 jours travaillés)</i></p>	Autorisation	1 km
2450.A.b	<p>Imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support tel que métal, papier, carton, matières plastiques, textiles, etc. utilisant une forme imprimante :</p> <p>A. Offset utilisant des rotatives à séchage thermique, héliogravure, flexographie et opérations connexes aux procédés d'impression quels qu'ils soient comme la fabrication de complexes par contrecollage ou le vernissage si la quantité totale de produits consommée pour revêtir le support est :</p> <p>a) supérieure à 200 kg/j (A-2) b) supérieure à 50 kg/j mais inférieure ou égale à 200 kg/j (D)</p> <p>B. Autres procédés, y compris les techniques offset non visées en A/ si la quantité d'encre consommée est :</p> <p>a) supérieure à 400 kg/j (A-2) b) supérieure à 100 kg/j mais inférieure ou égale à 400 kg/j (D)</p> <p>Nota : pour les produits qui contiennent moins de 10 % de solvants organiques au moment de leur emploi, la quantité à retenir pour établir le classement correspond à la quantité consommée dans l'installation, divisée par deux.</p>	<p><u>Quantité de produits consommés pour l'impression par flexographie :</u> Maximum : 160 kg/j <i>(80 tonnes/an pour 248 jours travaillés, avec coefficient ÷2)</i></p>	Déclaration	/

Rubrique	Désignation de la rubrique	Détail des installations	Classement	Rayon d'affichage
2910.A.2	<p>Combustion à l'exclusion des activités visées par les rubriques 2770, 2771, 2971 ou 2931 et des installations classées au titre de la rubrique 3110 ou au titre d'autres rubriques de la nomenclature pour lesquelles la combustion participe à la fusion, la cuisson ou au traitement, en mélange avec les gaz de combustion, des matières entrantes</p> <p>A. Lorsque sont consommés exclusivement, seuls ou en mélange, du gaz naturel, des gaz de pétrole liquéfiés, du biométhane, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds, de la biomasse telle que définie au a) ou au b) i) ou au b) iv) de la définition de la biomasse, des produits connexes de scierie et des chutes du travail mécanique de bois brut relevant du b) v) de la définition de la biomasse, de la biomasse issue de déchets au sens de l'article L. 541-4-3 du code de l'environnement, ou du biogaz provenant d'installations classées sous la rubrique 2781-1, si la puissance thermique nominale est :</p> <ol style="list-style-type: none"> Supérieure ou égale à 20 MW, mais inférieure à 50 MW (E) Supérieure ou égale à 1 MW, mais inférieure à 20 MW (DC) 	<p>1 chaudière vapeur fonctionnant au gaz naturel de 7 T/h, soit 3,5 MW</p> <p>14 Aérothermes gaz fonctionnant au gaz naturel :</p> <p>Puissance 700 kW</p> <p>4 Aérothermes gaz fonctionnant au gaz propane :</p> <p>Puissance 133 kW</p> <p>→ Soit Puissance thermique totale : 4,33 MW</p>	Déclaration	/
1530.3	<p>Dépôt de papier, carton ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés à l'exception des établissements recevant du public</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant :</p> <ol style="list-style-type: none"> supérieure à 50 000 m³ (A-1) supérieure à 20 000 m³ mais inférieure ou égale à 50 000 m³ (E) supérieure à 1000 m³ mais inférieure ou égale à 20 000 m³ (D) 	<p>Stockage de papiers :</p> <p>Bobines matières 1^{ères} : 7100 m³ (2280 tonnes)</p> <p>Stockage de cartons :</p> <p>Produits semi-finis (plaques + en-cours) : 4700 m³ (250 tonnes)</p> <p>Produits finis : 7300 m³ (200 tonnes)</p> <p>Soit une quantité maxi stockée de 19 100 m³</p>	Déclaration	/
1532.3	<p>Bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A, ne relevant pas de la rubrique 1531 (stockage de), à l'exception des établissements recevant du public.</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant :</p> <ol style="list-style-type: none"> supérieure à 50 000 m³ (A-1) supérieure à 20 000 m³ mais inférieure ou égale à 50 000 m³ (E) supérieure à 1000 m³ mais inférieure ou égale à 20 000 m³ (D) 	<p><u>Stockage de palettes de bois en extérieur :</u></p> <p>Moyen 1500 m³ Maximum 2000 m³</p> <p><u>Stockage de formes de bois dans le bâtiment Ile :</u> 735 m³</p> <p>Stockage total maxi : 2735 m³</p>	Déclaration	/

Rubrique	Désignation de la rubrique	Détail des installations	Classement	Rayon d'affichage
1414.3	Gaz inflammables liquéfiés (installation de remplissage ou de distribution de) 3. Installations de remplissage de réservoirs alimentant des moteurs ou autres appareils d'utilisation comportant des organes de sécurité (jauges et soupapes) (DC)	Installations de remplissage de réservoirs alimentant des moteurs : chariots élévateurs au gaz propane	Déclaration	/

Classement au titre des ICPE

3 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

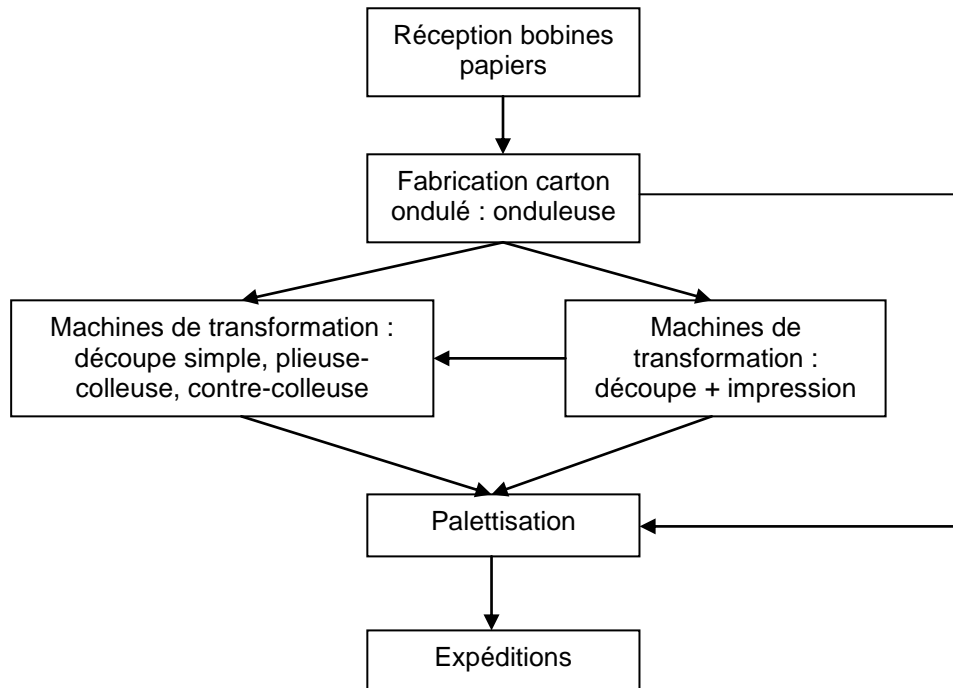
3.1 PRESENTATION GENERALE

L'établissement ONDULYS ANDELLE est localisé sur la commune de FLEURY-SUR-ANDELLE dans le département de l'Eure (27), à 400 mètres environ au Nord-Ouest du centre la commune.

L'usine est en outre située sur la rive droite de la rivière ANDELLE.

L'activité essentielle de l'entreprise ONDULYS ANDELLE concerne la fabrication et la transformation de carton ondulé.

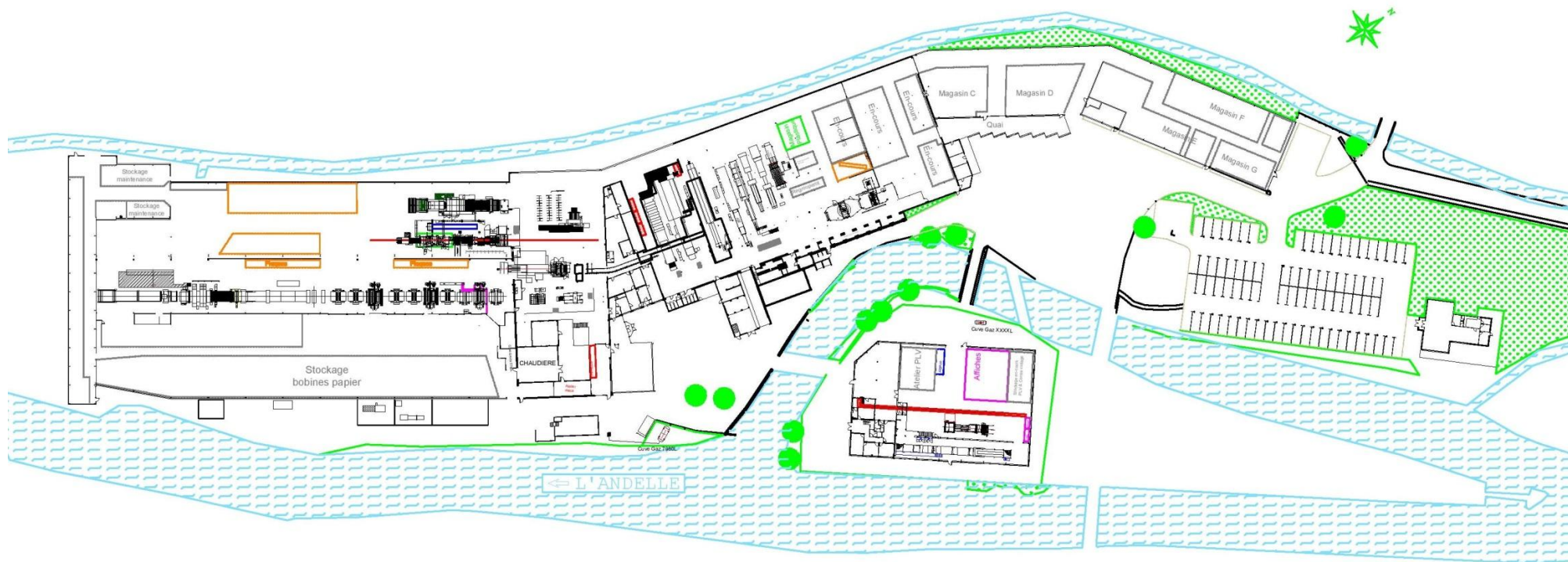
Le synoptique général de l'activité est le suivant :



Synoptique général de l'activité

3.2 IMPLANTATION DU SITE

Le plan en page suivante décrit les différentes parties du site :



Localisation des installations

3.3 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX STOCKAGES

Les stockages des matières présentes sur le site sont précisés dans les tableaux ci-dessous :

Désignation	Mode ou type de stockage	Localisation	Quantité maxi stockée actuelle	Consommation annuelle
Bobines papiers	Bobines gerbées	Magasin 2	380 tonnes (1800 m ³)	12 000 tonnes
	Bobines gerbées	Magasin 3	1900 tonnes (5300 m ³)	
Film plastique (employé pour certaines gammes d'emballages ...)	Bobines plastiques	1 ^{er} étage du bâtiment de stockage (ancienne chaufferie)	20 tonnes 120 m ³	65 tonnes
		Stockage complémentaire dans l'atelier de production	20 tonnes 120 m ³	

Stockage des matières premières

Désignation	Mode ou type de stockage	Localisation	Quantité maxi stockée actuelle	Consommation annuelle
Plaques carton ondulé	Sur palettes ou sur plots	Atelier transformation Onduleuse	140 tonnes (1860 m ³)	12 000 tonnes fabriquées / an
Produits semi-finis cartons : en-cours de fabrication	Sur palettes	Magasins 5 & 6	40 tonnes (750 m ³)	
	Sur palettes	Magasin B	70 tonnes (2075 m ³)	
Palettes d'emballages cartons (Produits finis)	Sur palettes	Magasins C & D	100 tonnes (3650 m ³)	
	Sur palettes	Magasins E F et G	100 tonnes (3650 m ³)	

Stockage des produits finis

Désignation	Mode ou type de stockage	Localisation	Quantité maxi stockée	Consommation annuelle
Les formes (bois)	Sur rack	Bâtiment île	≈ 1800 formes	/
Les clichés (polymère)	Sur rack	Local encres, clichés et réparation de formes	≈ 1800 clichés 44 m ³	/

Stockage des formes et clichés

Désignation	Mode ou type de stockage	Localisation	Quantité maxi stockée	Consommation annuelle
Amidon pour colle onduleuse	Big-bag 1 tonne	Onduleuse	30 tonnes	455 tonnes
Lessive de soude 30,5%	Cuve de 5,1 m ³ (6,8 t)	Onduleuse	4,5 tonnes	36 tonnes
Anti-bactérien Nalco Bactolyse 74870	Bidons de 25 kg	Local colle / Atelier onduleuse	250 kg	550 kg
PRODAC PR90 Mélange de borates	Cuve 1000L, 1,2 tonne	Local colle / Atelier onduleuse	3 tonnes	7 tonnes
Imperméabilisant coating 40F	Fûts de 200 kg	Local colle / Atelier onduleuse	250 kg	670 kg
Nomar Hydrolac	Cuve 1000 L	Onduleuse	10 000 L	13 tonnes
Colle affiches	Cuve 1000L 1 tonne	Atelier Ile	8 tonnes	90 tonnes
Colles (pour colleuses, PLV, étiqueteuse)	Cuve 1000L ou seau de 25 kg Sac (solide)	Atelier transformation	7 tonnes	28 tonnes

Stockage des colles et composants

Désignation	Mode ou type de stockage	Localisation	Quantité maxi stockée	Consommation annuelle
Encres d'impression	Fûts de 200 kg	Magasin encres	2,2 tonnes	12,1 tonnes
Vernis (base aqueuse)	Fûts 200 litres Cuve 1 tonne	Magasin encres	2 tonnes	21,4 tonnes
Vernis acrylique de surimpression (base aqueuse)	Cuve 1 tonne	R5	1,5 tonne	6,5 tonnes
Vernis surlaquage (base aqueuse)	Seau 20 kg	Magasin encres	200 kg	220 kg
Nettoyant colles	Seau de 10 kg	Magasin encres	100 kg	170 kg
Nettoyant de la station + clichés	Bidon de 10 kg	Magasin encres	425 kg	2,7 tonnes

Stockage des encres / vernis / solvants

Désignation	Mode ou type de stockage	Localisation	Volume ou tonnage maxi stocké	Consommation annuelle
Palettes bois	Empilées	Extérieur dans la cour, à proximité du parking véhicules	2000 m ³	/
Film plastique étirable servant pour le conditionnement des palettes + Film plastique (employé pour certaines gammes d'emballages ...)	Bobines sur palettes	Secteur colleuse	120 m ³	170 tonnes
Huiles / lubrifiants / graisses	Bidons de 20 à 200 kg	Local huiles Maintenance	2500 litres	5100 litres
Lessive Surfyzyme	Bidons de 25 litres	Fontaine de dégraissage Maintenance	100 litres	Sous-traitance
Gaz propane (carburant)	Cuve de 7980 litres	Extérieur à côté de l'Andelle	7980 litres (3,5 tonnes)	42 tonnes
Gaz propane (chauffage)	Cuve de 3990 litres	Extérieur à côté du bâtiment île	3990 litres (2 tonnes)	10,3 tonnes

Stockage des produits divers